

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

PROCÈS-VERBAL de la session régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le douzième jour du mois de décembre de l'an deux milles dix-sept à seize heures trente (2017-12-12 à 16 h 30) au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Monsieur Réjean Porlier, préfet et maire de la ville de Sept-Îles
Monsieur Alain Thibault, préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier
Monsieur Denis Miousse, conseiller, ville de Sept-Îles
Monsieur Jean Masse, conseiller, ville de Sept-Îles
Madame Marie Corbey, conseillère, ville de Port-Cartier

Ouverture de la session

Le directeur général, monsieur Alain Lapierre, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière à 16 h 30.

2017-12-176

Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du mardi 12 décembre 2017

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session régulière du mardi 12 décembre 2017 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

2017-12-177

Élection à la préfecture

Conformément à l'article 201.26 de la Loi sur l'organisation territoriale, la MRC de Sept-Rivières doit élire un préfet parmi les maires qui sont membres du conseil;

Chaque membre remplit autant de bulletins de vote qu'il a de voix selon ce que prévoit l'article 202 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Monsieur Alain Lapierre, directeur général et secrétaire-trésorier, agit à titre de président d'élection selon la Loi.

Mise en candidature préfet

IL EST PROPOSÉ PAR le maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières procèdent à l'ouverture de la période de mise en candidature.

- Monsieur Alain Thibault propose la candidature de Monsieur Réjean Porlier au poste de préfet.

Aucune autre candidature n'a été déposée pour le poste de préfet.

Considérant que Monsieur Réjean Porlier accepte le poste de préfet;

Monsieur Alain Lapierre déclare officiellement élu Monsieur Réjean Porlier préfet de la MRC de Sept-Rivières pour un mandat se terminant en novembre 2019.

Mise en candidature préfet suppléant

Considérant que seuls les maires peuvent être élus préfet et préfet suppléant;

Considérant que la MRC de Sept-Rivières est composée de seulement deux villes;

Monsieur Alain Lapierre déclare officiellement Monsieur Alain Thibault élu au poste de préfet suppléant pour un mandat se terminant en novembre 2019."

2017-12-178

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 17 octobre 2017

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 17 octobre 2017 tel que présenté."

2017-12-179

Adoption du procès-verbal de la session spéciale budget MRC du 22 novembre 2017

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session spéciale budget MRC du 22 novembre 2017 tel que présenté."

Correspondances

MAMOT - Montant résiduel du Fonds de développement régional (FDR) de la conférence régionale des élus (CRÉ), répartition du produit de liquidation

MERN - Traitement des demandes de claims en suspens dans la MRC de Sept-Rivières

MAMOT - Programme de partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles

Recyc-Québec - Programme de reconnaissance ICI ON RECYCLE - Attestation de performance de niveau 3

2017-12-180

Adoption des prévisions budgétaires « 2018 » pour la MRC de Sept-Rivières

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières doit adopter ses prévisions budgétaires pour l'année 2018, comme toutes les MRC du Québec, à sa session régulière de novembre;

ATTENDU QUE suite aux élections municipales du 5 novembre dernier, les municipalités membres n'avaient pas procédé à la nomination de leurs représentants;

ATTENDU QUE la séance d'adoption du budget du mercredi 22 novembre 2017 a été reportée à la prochaine séance régulière soit le mardi 12 décembre.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte les prévisions budgétaires 2018 pour la MRC de Sept-Rivières :

Revenus 2018

Municipalités membres	556 503 \$
Services rendus et intérêts	1 105 714 \$
Transferts et subventions gouvernementales	1 973 218 \$
Total revenus de fonctionnement	3 635 435 \$

Charges 2018

Administration générale	578 865 \$
Sécurité publique	15 100 \$
Hygiène du milieu	285 481 \$
Aménagement, urbanisme et développement économique	2 369 841 \$
Loisirs et culture	470 427 \$
Transport	385 500 \$
Financement	9 500 \$
Amortissement	40 000 \$
Total activités financières de fonctionnement	4 154 714 \$

Excédent (déficit) avant conciliation (519 279) \$

Conciliation fins fiscales

Amortissement	40 000 \$
Affectation	479 279 \$
Total conciliation fins fiscales	519 279 \$

2017-12-181

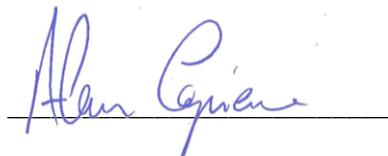
Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement de la MRC de Sept-Rivières au 7 décembre 2017

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la MRC de Sept-Rivières au 7 décembre 2017, de 279 732.80 \$".
(Voir annexe « A »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la MRC de Sept-Rivières dispose de crédits suffisant pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2017-12-182

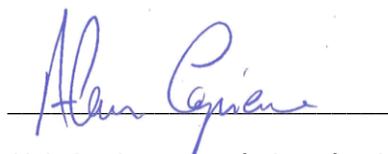
Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement du TNO Lac-Walker au 7 décembre 2017

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la municipalité TNO Lac-Walker au 7 décembre 2017, de 63 428.04 \$".
(Voir annexe « B »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la municipalité TNO Lac-Walker dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2017-12-183

Adoption du calendrier des séances publiques du conseil de la MRC de Sept-Rivières pour l'année 2018

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires en fixant le jour et l'heure du début de chacune de ces séances, en vertu des articles 148 et les suivants du Code municipal du Québec;

ATTENDU QUE le calendrier des séances publiques de la MRC de Sept-Rivières doit également comporter une séance spéciale pour l'adoption des prévisions budgétaires de la municipalité locale du TNO Lac-Walker.

IL EST PROPOSÉ par le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le calendrier des séances publiques du Conseil de la MRC de Sept-Rivières pour l'année 2018, tel que joint en annexe;

QU'un avis public exposant le contenu du calendrier des séances publiques du Conseil de la MRC de Sept-Rivières pour l'année 2018 soit donné;

QUE toute séance ordinaire dont le jour ou l'heure de début n'est pas celui que prévoit le calendrier fasse l'objet d'un avis public."

2017-12-184

Autoriser la signature des comptes bancaires de la MRC de Sept-Rivières à la Caisse populaire Desjardins

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise les personnes suivantes à être signataires de tous les comptes bancaires à la Caisse populaire Desjardins, soit :

M. Réjean Porlier, Préfet
 M. Alain Thibault, Préfet suppléant
 M. Alain Lapierre, Directeur général et secrétaire-trésorier
 Mme Renée Haince, Adjoint aux finances

Pour les numéros de comptes bancaires suivants :

N° 20335-815-0040610;
 N° 20335-815-0043524;
 N° 20335-815-0091331;
 N° 20335-815-0092226;
 N° 20335-815-0092227;
 N° 20335-815-0092228."

2017-12-185

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil de la MRC de Sept-Rivières

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières accepte le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil de la MRC de Sept-Rivières et ce, conformément à la Loi."

2017-12-186

Nomination des membres du Comité de Sécurité Publique

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a constitué un Comité de Sécurité Publique lors de la session régulière du 18 septembre 2001, par résolution No2001-09-194;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer les membres du Comité représentant les conseils municipaux pour un mandat de deux ans.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières nomme les membres suivants au Comité de Sécurité Publique pour un mandat de deux ans, soit de novembre 2017 à novembre 2019 :

Madame Guylaine Lejeune, représentante le Conseil de la Ville de Sept-Îles
 Monsieur Gervais Gagné, représentant le Conseil de la Ville de Sept-Îles
 Monsieur Jean Masse, représentant le Conseil de la Ville de Sept-Îles
 Monsieur Denis Miousse, représentant le Conseil de la Ville de Sept-Îles
 Monsieur Daniel Camiré, représentant le Conseil de la Ville de Port-Cartier
 Monsieur Mario Gaumont, représentant le Conseil de la Ville de Port-Cartier

QUE cette résolution soit acheminée aux membres nommés du Comité de Sécurité Publique ainsi qu'à la direction de la Sûreté du Québec du poste MRC de Sept-Rivières."

2017-12-187

Nomination des membres du Comité de Sécurité Incendie

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a constitué un Comité de Sécurité Incendie lors de la session régulière du 25 novembre 2009;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer les membres du Comité représentant les conseils municipaux pour un mandat de deux ans;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières nomme les membres suivants au Comité de Sécurité Incendie pour un mandat de deux ans, soit de novembre 2017 à novembre 2019 :

Monsieur Gervais Gagné, représentant le Conseil de la Ville de Sept-Îles
 Monsieur Michel Bellavance, représentant le Conseil de la Ville de Sept-Îles
 Monsieur Mario Gaumont, représentant le Conseil de la Ville de Port-Cartier

QUE cette résolution soit acheminée aux membres nommés du Comité de Sécurité Incendie ainsi qu'aux directeurs des services en sécurité incendie des villes de Sept-Îles et Port-Cartier."

2017-12-188

Nomination des membres au conseil d'administration du comité de relance de la station de ski Gallix inc.

ATTENDU QUE suite à la signature de l'entente d'exploitation 2016-2019 intervenue entre le comité de relance de la station de ski Gallix inc., les municipalités de Port-Cartier, de Sept-Îles ainsi que la MRC de Sept-Rivières;

ATTENDU QUE le comité de relance doit réserver deux (2) postes d'administrateurs nommés par résolution de la MRC sur le conseil d'administration du comité de relance avec droit de vote.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières nomme Madame Carole Chevarie et Monsieur Denis Miousse au sein du conseil d'administration du comité de relance de la station de ski Gallix inc. pour un mandat se terminant en 30 juin 2019;

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières nomme Madame Cécile Camiré comme substitut de Madame Carole Chevarie et Monsieur Jean Masse comme substitut de Monsieur Denis Miousse;

QUE cette résolution soit acheminée à Madame Carole Chevarie et Monsieur Denis Miousse ainsi qu'à la présidence et à la direction générale du comité de relance de la station de ski Gallix inc."

2017-12-189

Nomination Assemblée des MRC de la Côte-Nord

ATTENDU QUE la mise en place d'une assemblée des MRC de la Côte-Nord en 2016.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières délègue les représentants suivant à l'assemblée des MRC de la Côte-Nord, soit monsieur Réjean Porlier, préfet, monsieur Alain Thibault, préfet suppléant ainsi que monsieur Alain Lapierre, directeur général;

QUE le conseil de la MRC autorise le remboursement des dépenses, selon le règlement en vigueur."

2017-12-190

Nomination d'un représentant au conseil d'administration de Loisirs et Sport Côte-Nord

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières doit nommer une personne qui siègera sur le conseil d'administration pour une période de deux (2) ans;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières nomme monsieur Jean Masse, comme représentant de la MRC de Sept-Rivières au sein du Conseil d'administration de Loisir et Sport Côte-Nord, pour un mandat se terminant le 31 mars 2020."

2017-12-191

Nomination d'un représentant au conseil d'administration du Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec

ATTENDU QUE le CAUREQ est un organisme à but non lucratif dont le conseil d'administration est formé, entre autres, d'élus municipaux provenant de chacune des MRC concernées;

ATTENDU QUE chacune des MRC a la responsabilité de nommer un représentant au sein du conseil d'administration du CAUREQ et que ce dernier doit être un élu ou une élue ou un membre d'un service d'urgence d'une municipalité qui utilise le service 9-1-1 de la Corporation.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières nomme madame Charlotte Audet pour représenter la MRC de Sept-Rivières au sein du conseil d'administration du centre d'appels d'urgence des régions de l'est du Québec(CAUREQ), jusqu'en juin 2019."

2017-12-192

Délégation au conseil d'administration de la Corporation du Transport adapté de Sept-Îles

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a mandaté la Corporation de Transport adapté de Sept-Îles pour la gestion du service Interbus sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières;

ATTENDU QUE la MRC a demandé à la Corporation de Transport adapté de Sept-Îles d'inclure deux représentants nommés par le Cégep de Sept-Îles et la MRC de Sept-Rivières au Conseil d'administration de la Corporation de Transport adapté de Sept-Îles afin de voir à la gestion du service Interbus.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières délègue madame Laurencia Bond comme représentante de la MRC au Conseil d'administration de la Corporation du Transport adapté de Sept-Îles;

QUE cette résolution soit acheminée à la Corporation de Transport adapté de Sept-Îles ainsi qu'à madame Laurencia Bond."

2017-12-193

Nomination d'un représentant au conseil d'administration de la SADC de la Côte-Nord

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a un siège au Conseil d'administration de la SADC de la Côte-Nord et que son (sa) représentant (e) doit être nommé (e) par résolution du Conseil;

ATTENDU QUE le mandat de monsieur Jean Masse, représentant de la MRC de Sept-Rivières au sein du Conseil de la SADC de la Côte-Nord, a pris fin au mois de novembre 2017;

ATTENDU QUE la SADC désire revoir le nombre et la nomination des postes d'administrateur en 2018;

ATTENDU QU'il est nécessaire de nommer le représentant de la MRC jusqu'en juin 2020.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières nomme monsieur Denis Miousse au sein du conseil d'administration de la SADC pour un mandat jusqu'en juin 2020.

QUE cette résolution soit acheminée à monsieur Denis Miousse ainsi qu'au président et au directeur général de la SADC."

2017-12-194

Nomination des postes de représentation au sein du comité d'analyse pour le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)

Conformément à l'entente de collaboration concernant la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF), la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières forme un comité d'analyse qui aura les mandats suivants :

- a. Ajuster la liste des critères d'admissibilité en tenant compte des objectifs du Programme;
- b. Analyser et prioriser les différents projets soumis par les promoteurs en tenant compte de la qualité de la présentation et du respect des critères d'admissibilité au Programme;
- c. De recommander au Conseil de la MRC de Sept-Rivières les projets prioritaires pour le territoire et d'identifier le montant d'aide financière pour la réalisation du projet en demande.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières nomme cinq représentants pour former la composition d'un comité d'analyse du Programme de d'aménagement durable des forêts (PADF) de la MRC de Sept-Rivières et ce, pour toute la durée du programme d'aide financière;

QUE le comité soit formé des représentations suivantes :

Éthique et politique du programme Représentation territoire	Alain Lapière Directeur général de la MRC de Sept-Rivières TNO/Lac Walker
Normes et réglementations	Hervé Deraps Technicien en gestion du territoire
Représentation municipale	Alain Thibault Ville de Port-Cartier
Représentation municipale	Jean Masse Ville de Sept-Îles
Représentation	Luc Morency Développement local

QUE l'agente de développement soit d'office nommée animatrice du comité d'analyse;

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise la direction générale de la MRC de Sept-Rivières à signer les protocoles à intervenir avec les organismes concernant ce programme."

2017-12-195

Formation du comité de suivi du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)

ATTENDU QU'un comité de suivi du Plan de gestion des matières résiduelles a été mis sur pied par la MRC de Sept-Rivières en 2005;

ATTENDU QUE ce comité a soutenu activement la MRC dans la mise en œuvre et le suivi du PGMR de 2005 à 2015;

ATTENDU QUE le PGMR révisé 2016-2020 est en vigueur depuis le 17 février 2017;

ATTENDU QUE le PGMR révisé prévoit dans son plan d'action une mise à jour de la composition et des responsabilités du comité de suivi;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC souhaite que la composition du comité de suivi soit représentative de la population et des secteurs d'activités du PGMR révisé.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières procède à la formation du comité de suivi du Plan de gestion des matières résiduelles formés des représentants issus des milieux suivants :

- *Secteur résidentiel*
 - Citoyen
 - Jeunesse (18 à 35 ans)
- *Secteur Industrie, commerces et institutions*
 - Petites et moyennes entreprises
 - Milieu institutionnel
 - Grande industrie
 - Générateur de matières organiques (enjeu prioritaire 2016-2020)
- *Secteur Construction, rénovation et démolition*
- *Groupes de protection de l'environnement*
- *Récupération et valorisation des matières résiduelles*
 - Organisme communautaire ou de réinsertion sociale
 - Entreprise de mise en valeur
- *Secteur municipal*
 - Madame Carole Chevarie, représentante de la ville de Port-Cartier
 - Monsieur Michel Bellavance, représentant de la ville de Sept-Îles

QUE le comité de suivi soit responsable d'émettre des avis et des recommandations aux conseils municipaux de la Ville de Port-Cartier et de la Ville de Sept-Îles, au conseil de la MRC et à Innu Takuakan Uashat mak Mani-utenam quant au respect de la mise en œuvre du PGMR et aux mesures prioritaires;

QUE la coordination et l'animation des activités du comité soit la responsabilité de la conseillère en environnement et développement durable de la MRC."

2017-12-196

Adoption des projets retenus dans le cadre du Fonds de développement des territoires – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) conclut une entente avec la MRC de Sept-Rivières dans son exercice et ses responsabilités pour prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire;

ATTENDU QUE les MRC ont maintenant pleine compétence en matière de développement local et régional sur leur territoire;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a mis en place en septembre 2015 dans le cadre du Fonds de développement des territoires, une Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie pour l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse concernant les projets.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte les projets retenus dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie telle que présentée en annexe;

QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents s'y rapportant."

2017-12-197

Contribution au Fonds Assemblée des MRC de la Côte-Nord - Frais de déplacement et de séjour

ATTENDU LA mise en place d'une assemblée des MRC de la Côte-Nord;

ATTENDU QUE l'adoption par l'assemblée des MRC de la Côte-Nord d'une politique de frais de remboursement pour les frais de déplacements et de séjour;

ATTENDU LA volonté de constituer une enveloppe annuelle de 50 000 \$;

ATTENDU QU'il a été convenu que chacune des MRC de la Côte-Nord contribuerait en fonction de la répartition du FDT;

ATTENDU QUE le pourcentage de contribution de la MRC de Sept-Rivières a été établi à 20.78 %;

ATTENDU QU'il est nécessaire de mandater une MRC pour la gestion de ce fonds.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières verse une contribution de 10 390 \$ à la MRC de Manicouagan pour la gestion du fonds des frais de déplacements et de séjours pour l'ensemble des MRC de la Côte-Nord;

QUE les sommes soient prises à même le poste budgétaire de la MRC « Autre frais déplacement »."

2017-12-198

Autoriser monsieur Réjean Porlier, préfet, à assister à l'assemblée générale des MRC du Québec de la FQM, qui a eu lieu à Québec les 29 et 30 novembre 2017

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Réjean Porlier, préfet, à assister à l'assemblée générale des MRC du Québec de la FQM, qui a eu lieu à Québec les 29 et 30 novembre 2017.

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le remboursement des dépenses, selon le règlement en vigueur."

2017-12-199

Octroi du contrat - Modernisation des sites web MRC et Écopatrouille

ATTENDU L'offre de service #001910 reçue en date du 13 novembre 2017 de la firme « Map design ».

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

"QUE le contrat pour modernisation des sites web de la MRC et de l'Écopatrouille est octroyé à l'entreprise « Map Design », et ce, au montant de 7 200 \$ excluant les taxes applicables;

QUE les sommes budgétaires nécessaires soient prises à parts égales dans les postes budgétaires « publicités – promotion » et « PGMR –projet Écopatrouille »;

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le directeur général à signer le contrat et tout autre document s'y rattachant."

2017-12-200

Contrat de service professionnel - Analyse de l'eau potable et entretien du système du centre communautaire Jean-Luc Lefrançois au lac Daigle

ATTENDU QU'en vertu du Règlement sur la qualité de l'eau potable, il est nécessaire de procéder à des analyses bactériologiques et physico chimiques du système de filtration du centre communautaire au lac Daigle

ATTENDU L'offre de service # E-19579 reçue en date du 15 novembre 2017 du groupe Environex.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE monsieur Alain Lapierre, directeur général, soit autorisé à signer le protocole à intervenir avec le groupe Environex afin de procéder aux analyses pour l'année 2018 du centre communautaire Jean-Luc Lefrançois au lac Daigle, tel que décrit dans l'offre de service du 15 novembre 2017."

2017-12-201

Autorisation de signature - Entente relative au partage de l'information géographique dans le cadre du PADF

ATTENDU QU'une entente de délégation a été conclue en mars 2016 entre la MRC et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, concernant la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) jusqu'au 31 mars 2018;

ATTENDU QUE le PADF a, entre autres, pour objectif de contribuer à l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré par le soutien au fonctionnement des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) en favorisant l'acquisition de connaissances de façon à appuyer les décisions et les orientations liées à la planification forestière sur le territoire;

ATTENDU QUE le cadre normatif du PADF prévoit la conclusion d'ententes de partage d'information géographique entre les délégataires d'une même région et le ministère afin de les soutenir dans la réalisation de leurs mandats;

ATTENDU QUE l'entente à intervenir entre la MRC de Sept-Rivières, la MRC de Manicouagan et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs relativement au partage de l'information géographique dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le préfet et la direction générale soient autorisés à signer l'Entente relative au partage de l'information géographique dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts."

2017-12-202

Services professionnels pour les plans, devis et service de surveillance pour la pose d'un traitement de surface sur la route périphérique du Lac Daigle

ATTENDU QUE le conseil de la MRC a convenu avec les représentants de l'association communautaire du lac Daigle à l'automne 2017 qu'en 2018, seraient prioritaires des travaux de pose de traitement de surface pour la route périphérique du lac Daigle;

ATTENDU QU'il est nécessaire de mandater une firme pour les services professionnels pour la préparation de plans, devis et surveillance;

ATTENDU L'offre de service reçue de la firme WSP en date du 22 novembre 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières octroi un contrat de services professionnels pour la réalisation des plans et devis ainsi que pour le suivi de construction et la surveillance en résidence pour des honoraires professionnels sur une base forfaitaire de 15 150 \$ taxes en sus;

QUE monsieur Alain Lapierre, directeur général, soit autorisé à signer le contrat à intervenir avec la firme WSP Canada Inc."

2017-12-203

Milieus humides – Financement des nouvelles responsabilités

ATTENDU QUE la Politique gouvernementale de consultation et d'allègement administratif à l'égard des municipalités précise que le gouvernement doit faire une analyse économique des coûts lorsqu'une mesure gouvernementale est susceptible d'entraîner une hausse importante de responsabilités pour une municipalité;

ATTENDU QUE la sanction le 16 juin 2017 de la *Loi n° 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques* par le gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE cette loi oblige les MRC à assumer une nouvelle responsabilité, soit l'adoption et la gestion d'un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH);

ATTENDU QUE la MRC a un délai de cinq (5) ans pour réaliser le PRMHH et que ce dernier devra être révisé tous les dix (10) ans;

ATTENDU QUE les MRC devront compléter l'identification des milieux humides et hydriques;

ATTENDU QUE l'ampleur de la tâche en termes de ressources financières et humaines afin de porter à bien cette responsabilité imposée;

ATTENDU QU'aucune compensation financière n'est actuellement prévue pour aider les MRC à répondre à cette obligation;

ATTENDU les compensations financières systématiques prévues dans les mesures transitoires du projet de loi n° 132 peuvent avoir des impacts financiers importants pour les MRC et les municipalités;

ATTENDU QUE les MRC et municipalités interviennent régulièrement dans les milieux hydriques et humides dans l'exercice de leur compétence relative à la gestion des cours d'eau, ou pour entretenir des infrastructures qui, dans certains cas, appartiennent au gouvernement du Québec.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"DE DEMANDER au MDDELCC une analyse des coûts pour la réalisation des plans de gestion et de conservation des milieux humides et hydriques ainsi que des impacts financiers pour les municipalités de la mise en œuvre des dispositions de la loi;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec un financement adéquat pour permettre aux MRC de compléter l'identification des milieux humides;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec d'octroyer une aide financière aux MRC afin d'assumer les coûts liés à la réalisation et à la gestion du plan régional des milieux humides et hydriques;

DE DEMANDER au gouvernement une exemption au régime de compensation prévu à la *Loi n° 132* pour les MRC et les municipalités dans le cadre de la réalisation de travaux relevant de l'exercice de leurs compétences et pour la réalisation de travaux d'infrastructures publiques;

DE DEMANDER à l'ensemble des MRC du Québec d'adopter et de transmettre cette résolution à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi qu'au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. "

2017-12-204

Adoption de la politique d'approvisionnement et d'achat écoresponsable

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte la politique d'approvisionnement et d'achat écoresponsable telle que présentée."

2017-12-205

Déclaration commune - Forum des communautés forestières

ATTENDU QUE les économies de la forêt procurent des emplois directs à plus de 106 000 personnes et représentent 2,8 % de l'économie québécoise;

ATTENDU QUE les activités économiques qui forment les économies de la forêt contribuent à plus de 9,5 milliards de dollars à l'économie québécoise, dont près de 1 milliard lié à l'exploitation de produits forestiers non ligneux et aux activités récréatives;

ATTENDU QUE le Forum des communautés forestières organisé par la FQM, qui s'est tenu à Québec le 28 novembre dernier, s'est conclu par la signature d'une déclaration commune par plus de 14 signataires représentatifs des différentes activités économiques liées à la forêt;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"D'APPUYER la déclaration commune adoptée lors du Forum des communautés forestières 2017 ;

DE DEMANDER à la FQM de mener les actions nécessaires visant la réalisation des engagements issus de la déclaration commune du Forum des communautés forestières 2017;

DE TRANSMETTRE cette résolution au premier ministre du Québec (c.c. MDDELCC, MFFP, MFQ, MESI, MAPAQ, MAMOT) et au premier ministre du Canada."

2017-12-206

Levée de la session

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session régulière du 12 décembre 2017 soit levée à 17 h 03."



Réjean Porlier
Préfet



Alain Lapierre
Directeur général et secrétaire trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.



Réjean Porlier
Préfet

ANNEXE A

LISTE DES COMPTES À PAYER
MRC DE SEPT-RIVIÈRES AU 7 DÉCEMBRE 2017

1. PLACEMENTS NORD-CÔTIERS	
Réf. : -Loyer pour le mois de novembre 2017	9 922.34 \$
Réf. : -Loyer pour le mois de décembre 2017	9 922.34 \$
2. CAROLE CHEVARIE	
Réf. : -Déplacement pour session du 17 octobre 2017.....	72.10 \$
Réf. : -Déplacements CA, Station de ski, 12 septembre, 7 et 18 novembre 2017.....	183.30 \$
Réf. : -Déplacement pour rencontre MRC du 28 novembre 2017.....	65.80 \$
3. VIOLAINE DOYLE	
Réf. : -Déplacement pour session du 17 octobre 2017.....	32.90 \$
4. ALAIN THIBAUT	
Réf. : -Déplacement pour rencontre MRC du 28 novembre 2017.....	65.80 \$
5. MARIE CORBEY	
Réf. : -Déplacement pour rencontre MRC du 28 novembre 2017.....	65.80 \$
6. RÉJEAN PORLIER	
Réf. : -Frais de voyage pour assemblée des MRC, Québec.....	305.58 \$
Réf. : -Remboursement billet d'avion à la VSI, assemblée des MRC.....	345.96 \$
7. ALAIN LAPIERRE	
Réf. : -Frais de déplacements et autres octobre 2017.....	74.00 \$
Réf. : -Frais de déplacements et autres novembre 2017.....	169.76 \$
8. RENÉE HAINCE	
Réf. : -Frais de déplacements pour octobre et novembre 2017.....	78.00 \$
9. CHANTAL BOUCHARD	
Réf. : -Frais de déplacements et autres, novembre 2017.....	227.60 \$
10. CAROLINE CLOUTIER	
Réf. : -Frais de déplacements et autres pour septembre 2017.....	177.80 \$
Réf. : -Remboursement frais écopatrouille.....	45.86 \$
11. HERVÉ DERAPS	
Réf. : -Frais de repas pour le 1 ^{er} novembre 2017.....	25.00 \$
12. JEAN-FRANÇOIS VIGNEAULT	
Réf. : -Frais de repas pour le 1 ^{er} novembre 2017.....	25.00 \$
13. VINCENT CARBONNELLE	
Réf. : -Frais de déplacements et autres pour octobre 2017.....	71.80 \$
14. RECEVEUR GÉNÉRAL	
Réf. : -Cotisations pour octobre 2017.....	6 726.50 \$
Réf. : -Cotisations pour novembre 2017.....	9 406.50 \$
15. MINISTRE DU REVENU	
Réf. : -Cotisations pour octobre 2017.....	15 429.37 \$
Réf. : -Cotisations pour novembre 2017.....	21 081.97 \$
Réf. : -TPS et TVQ à payer au 30 septembre 2017.....	1 958.72 \$
16. CARRA	
Réf. : -Cotisations pour octobre 2017.....	377.35 \$
Réf. : -Cotisations pour novembre 2017.....	412.05 \$
17. AON HEWITT	
Réf. : -Cotisations au fonds de pension, octobre 2017.....	8 163.60 \$
Réf. : -Cotisations au fonds de pension, novembre 2017.....	12 245.40 \$

18. PME+	
Réf. : -Assurance-collective pour novembre 2017 (Industrielle Alliance).....	7 115.46 \$
Réf. : -Assurance-collective pour décembre 2017 (Industrielle Alliance).....	7 115.46 \$
19. SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES	
Réf. : Loyer BANQ pour le mois de novembre 2017.....	3 226.43 \$
20. COGECO	
Réf. : -Frais pour décembre 2017 et ajustement novembre 2017.....	62.08 \$
21. TELUS MOBILITÉ	
Réf. : -Frais cellulaires pour octobre 2017.....	116.61 \$
Réf. : -Frais cellulaires pour novembre 2017.....	117.19 \$
22. VISA DESJARDINS	
Réf. : -Provigo; achats divers bureau.....	68.71 \$
Réf. : -Canadian Tire; achats divers bureau.....	41.37 \$
Réf. : -SPI Santé et Sécurité; achat extincteur pour centre communautaire.....	88.48 \$
Réf. : -Postes Canada; envois MERN et divers.....	29.28 \$
23. BANQUE NATIONALE	
Réf. : -Frais pour perception de comptes, octobre 2017.....	25.00 \$
24. PÉTROLES IRVING	
Réf. : -Essences camion octobre 2017.....	380.39 \$
Réf. : -Essences camion novembre 2017.....	156.30 \$
25. NUMÉRIK SOLUTIONS D'AFFAIRES	
Réf. : -Copies facturables, imprimante Écopatrouille au 1 ^{er} novembre 2017.....	113.66 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante réseau au 2 novembre 2017.....	238.82 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante Écopatrouille au 1 ^{er} décembre 2017.....	195.75 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante réseau au 2 décembre 2017.....	219.93 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante Renée au 16 octobre 2017.....	26.24 \$
Réf. : -Affiches, campagne dépotoirs clandestins.....	185.16 \$
Réf. : -Cueillette bac, archives.....	32.54 \$
26. SERVICE DE CARTES DESJARDINS	
Réf. : -Frais marchands pour octobre 2017.....	368.64 \$
Réf. : -Frais marchands pour novembre 2017.....	297.70 \$
27. TELUS QUÉBEC	
Réf. : -Frais inter. octobre, services novembre 2017.....	43.52 \$
28. MAP DESIGN	
Réf. : -Écopatrouille, renouvellement nom de domaine et hébergement.....	758.84 \$
Réf. : -Site Web MRC, améliorations page d'accueil.....	977.29 \$
29. FUMEUR EN NORD	
Réf. : -FDT, Soutien aux entreprises.....	3 000.00 \$
30. CERCLE DES FERMIERES SACRÉ-CŒUR DE MOISIE	
Réf. : -FDT-AMV-2017-21, FINAL.....	4 220.00 \$
31. ASS. DES UTILISATEURS DU CHEMIN DU LAC PROFOND	
Réf. : -Subvention-Fonds de soutien technique.....	20 000.00 \$
32. BELL MOBILITY	
Réf. : -Frais mensuels cellulaires écopatrouille (17 novembre 2017).....	34.50 \$
33. GROUPE ATTRACTION RADIO	
Réf. : -Écocapsules, septembre 2017.....	827.82 \$
Réf. : -Écocapsules, octobre 2017.....	1 057.78 \$
34. SERVICE FINANCIERS DE LAGE LANDEN CANADA	
Réf. : -Location trimestrielle système de publipostage.....	465.65 \$
35. PAGES JAUNES	
Réf. : -Frais pour novembre 2017, Profil virtuel et annuaire Sept-îles.....	123.26 \$
Réf. : -Frais pour décembre 2017, Profil virtuel et annuaire Sept-îles.....	181.95 \$
36. TRANSUNION DU CANADA	
Réf. : -Frais pour enquêtes de crédit, octobre 2017.....	46.68 \$

37. 9363-6553 QUÉBEC INC.	
Réf. : -FDT-Soutien aux entreprises.....	1 500.00 \$
38. LA SOCIÉTÉ DE DÉV. COMMUNAUTAIRE DE RP	
Réf. : -FDT-AMV-2017-23, premier versement et final.....	3 716.00 \$
39. RECYK ET FRIP	
Réf. : -FDT-AMV2017-16, FINAL.....	9 445.00 \$
40. LA KAFÉ	
Réf. : -FDT-Ssoutien aux entreprises.....	3 000.00 \$
41. BMR LAUREMAT	
Réf. : -Programme de compostage domestique, facture du 12-10-2017.....	140.00 \$
42. CENTRAIDE DUPLESSIS	
Réf. : -Aide financière activité du 20 octobre 2017.....	440.00 \$
43. L'ÉLYME DES SABLES	
Réf. : -Aide financière activité du 26 octobre 2017.....	500.00 \$
44. PROMOTEK	
Réf. : -Rapports septembre et octobre 2017.....	878.67 \$
45. 9365-7161 QUÉBEC INC.	
Réf. : -FDT-Soutien aux entreprises.....	5 000.00 \$
46. VOYAGES TOUR MONDE	
Réf. : -Billet d'avion congrès FQM, Violaine Doyle, frais pour modification.....	583.40 \$
47. PIERROT L'ENTREPÔT	
Réf. : -Location local #16, novembre et décembre 2017.....	551.88 \$
48. PG SOLUTIONS	
Réf. : -Achat module "engagements financiers".....	2 655.93 \$
Réf. : -Formation à distance, module "engagements financiers".....	539.23 \$
49. VILLE DE SEPT-ÎLES	
Réf. : -Formation pompier 1.....	8 104.00 \$
50. VILLE DE PORT-CARTIER	
Réf. : -Formation pompier 1.....	4 155.00 \$
51. LES ÉDITIONS YVON BLAIS	
Réf. : -Loi aménagement urbanisme annoté, mise à jour #41.....	162.80 \$
52. MRC DE MANICOUAGAN	
Réf. : -Assemblée des MRC (fonds), Frais de déplacement.....	10 390.00 \$
53. FRANCOTYP-POSTALIA INC.	
Réf. : -Location trimestrielle, machine à timbres.....	153.50 \$
54. ESRI CANADA	
Réf. : -Renouvellement maintenance.....	1 172.75 \$
55. COOP DE SOLIDARITÉ, CENTRE DE QUILLES CARTIER	
Réf. : -FDT-AMV2017-25, FINAL.....	50 000.00 \$
56. ORGANISME DE BASSINS VERSANTS MANICOUAGAN	
Réf. : -Programme de compensation de GES.....	53.00 \$
57. MUNICIPALITÉ TNO LAC-WALKER	
Réf. : -Remboursement TPS au 30 septembre 2017.....	601.58 \$
Réf. : -Remboursement TVQ au 30 septembre 2017.....	600.09 \$
58. FONDATION RÉGIONALE HÔPITAL DE SEPT-ÎLES	
Réf. : -Contribution Opération Nez Rouge.....	3 000.00 \$
59. JEANNOT LANGFORD	
Réf. : -Services rendus programmes SHQ.....	4 822.12 \$
60. FQM	
Réf. : -Inscription R.Porlier, assemblée des MRC.....	206.96 \$

61. BMR LAUREMAT	
Réf. : -Programme incitatif au compostage domestique, facture du 16-11-2017.....	140.00 \$
62. IMPRIMERIE B ET E	
Réf. : -Achat de clés USB.....	634.09 \$
63. STAPLES AVANTAGES	
Réf. : -Achats de papeterie diverses.....	361.60 \$
64. TOI MOI ET CAFÉ	
Réf. : -Location salle et autres, 22-23 novembre 2017, FDT-Milieu de vie.....	1 414.68 \$
65. APAME DE L'EST DE LA CN	
Réf. : -Remboursement frais de formation.....	50.00 \$
66. L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE	
Réf. : -Assurance prêts entreprises, CCRB Consultant.....	79.49 \$
67. FP TELESET	
Réf. : -Achat de timbres-postes.....	1 149.75 \$
68. SERVICE DU PNEU PJI INC.	
Réf. : -Pose pneus camion dodge Ram.....	45.99 \$
69. FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	
Réf. : -Avis de mutation, TNO Lac-Wlaker (2).....	8.00 \$
70. CENTRE ST-PIERRE	
Réf. : -Frais pour formatrice, 22-23 novembre 2017.....	2 840.60 \$
71. DISTRIBUTION M.L.	
Réf. : -FDT-Soutien aux entreprises.....	3 000.00 \$
72. CAPRICE ANIMAL INC.	
Réf. : -FDT-Soutien aux entreprises.....	3 000.00 \$
73. BLEUETS GRENIER INC.	
Réf. : -FDT-Soutien aux entreprises.....	5 000.00 \$
TOTAL DES DÉPENSES.....	279 732.80 \$

ANNEXE B

LISTE DES COMPTES À PAYER

TNO LAC-WALKER AU 7 DÉCEMBRE 2017

1. MRC DE SEPT-RIVIERES

Réf. : -Dépenses partageables pour novembre et décembre 2017.....	28 067.20 \$
Réf. : -Remboursement; achat extincteur pour centre communautaire.....	88.48 \$

2. HYDRO-QUÉBEC

Réf. : -Éclairage public pour octobre 2017.....	662.38 \$
Réf. : -Électricité centre communautaire, du 25 août au 23 octobre 2017.....	298.22 \$

3. CONSEIL DES MONTAGNAIS UASHAT MAK MANI-UTENAM

Réf. : -Collectes des ordures et recyclage pour octobre 2017.....	1 734.00 \$
Réf. : -Collectes des ordures et recyclage pour nov. Et décembre 2017.....	3 468.00 \$

4. L'IMMOBILIÈRE

Réf. : -Gestion du rôle, novembre et décembre 2017.....	3 813.34 \$
---	-------------

5. VILLE DE SEPT-ÎLES

Réf. : -Enfouissement sanitaire pour septembre 2017.....	371.54 \$
Réf. : -Enfouissement sanitaire pour octobre 2017.....	548.40 \$
Réf. : -Intervention-incendie, lot 8 lac daigle, 30 septembre 2017.....	1 100.00 \$
Réf. : -Intervention-incendie véhicule, 1 ^{er} novembre 2017.....	1 100.00 \$

6. PRO ALARME

Réf. : -Renouvellement annuel du service digital.....	229.95 \$
---	-----------

7. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE

Réf. : -Réception des matières recyclables, septembre 2017.....	108.80 \$
Réf. : -Réception des matières recyclables, octobre 2017.....	99.73 \$

8. BESNIER DION RONDEAU

Réf. : -Dossier mise en demeure, Marco Dionne.....	49.90 \$
--	----------

9. GROUPE ENVIRONEX

Réf. : -Analyses d'eau septembre 2017, centre communautaire.....	444.92 \$
Réf. : -Analyses d'eau octobre 2017, centre communautaire.....	444.92 \$
Réf. : -Analyses d'eau novembre 2017, centre communautaire.....	471.37 \$

10. ÉQUIPEMENTS NORDIQUES

Réf. : -Travaux chemin lac daigle, 5 et 28 septembre 2017.....	850.82 \$
Réf. : -Travaux chemin lac daigle, 18 et 27 octobre 2017.....	1 565.78 \$
Réf. : -Travaux chemin lac daigle, matériaux.....	350.31 \$
Réf. : -Contrat de neige, pourtour du lac daigle, versements 1 et 2/6.....	13 496.16 \$
Réf. : -Contrat de neige, 1.7 KM, versements 1 et 2/6.....	2 667.98 \$

11. COMBEQ

Réf. : -Formation, inspecteur régional, 21 novembre 2017.....	332.28 \$
---	-----------

12. IMPRIMERIE B ET E

Réf. : -Service de photocopies, cartes.....	87.65 \$
---	----------

13. SML CONSTRUCTION

Réf. : -Travaux au centre communautaire..... 975.91 \$

TOTAL DES DÉPENSES 63 428.04 \$

ANNEXE C

**Fonds de développement de territoire – amélioration du milieu de vie
Projets adoptés à la session du 12 décembre 2017**

Nom du promoteur	Titre du projet	Montant accordé
Maison de la famille de Port-Cartier	Aménagement de revêtement de sol sécuritaire parc extérieur 0-5 ans	15 093 \$
Club de l'âge d'or de Rivière-Pentecôte	Formation de base informatique	4 300 \$